



NOUVEL ACCUEIL POUR NOS GROS DECHETS

La déchèterie, c'est à Villejust

Depuis le 1er octobre, les Urbisylvains peuvent de nouveau se rendre à la déchèterie. Attention, c'est désormais celle de Villejust qui les accueille.



L'accès est gratuit. Un badge est remis au chauffeur lors de son premier passage, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Seules les voitures particulières, avec ou sans remorque, et les véhicules utilitaires dont le PATC (poids total autorisé en charge) ne dépasse pas 5,5 tonnes, sont autorisés. Il est possible d'effectuer jusqu'à cinq passages par mois, mais un seul le week-end, en raison de la forte affluence les samedis et dimanches.

Située chemin départemental 118 dans la zone industrielle de Courtaboeuf, la déchèterie de Villejust est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 17h45 (sans interruption), le dimanche et certains jours fériés, de 9h à 12h45. Fermeture les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août, 25 décembre.

L'usine est située le long de l'A10

Sortie Villejust, rester sur la gauche ; après le pont, au rond-point, prendre la première à droite.

Avec un GPS : rentrer "avenue des deux lacs à Villejust"

LE DEBUT DE L'URBANISATION DE L'EX « RN20 »

Cette expérience fait partie du projet de la requalification de l'ex «RN20».

Déjà, de nombreux utilisateurs contestent cette mise en place.

Pour notre part, nous regrettons que cette avancée pour la sécurité des piétons ne soit pas appliquée sur toute la partie prévue dans l'étude.

Nous regrettons aussi qu'il n'y ait pas de solution alternative pour les automobilistes, qui, avec le feu tricolore supplémentaire prévu au niveau de l'arrêt des cars de la station des « jonc-marins », ne manqueront pas d'utiliser les rues de notre commune, inadaptées à ce supplément de trafic.

Une partie de la N 20 passe à 50 km/h

Un tronçon de la nationale, entre la Ville-du-Bois et Ballainvilliers, est limité à 50 km/h depuis hier. De nombreux élus rêvent d'étendre l'expérience à tout le secteur urbanisé.

La suite au verso...





Nous sommes toujours dans l'attente de la seule opportunité de la gratuité de l'A10 pour l'ensemble des populations du sud-francilien, qui n'ont pour se déplacer pour aller travailler que la solution de leur voiture.



DES FINANCEMENTS POUR LE PROJET DU GRAND PARIS



Maurice Leroy, Nathalie Kosolusko-Morizet, Daniel Canepa et Jean-Paul Huonon, lors de la signature de la convention le 26 septembre. Photo : Arnaud Boulassou/Mediot

La convention particulière relative à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports collectifs a été signée. Ce sont au total, 2,745 milliards d'euros qui vont être investis dans les transports collectifs en Ile-de-France sur la période 2011-2013, dont 1,084 milliard par l'Etat.

Bien que notre secteur soit largement défavorisé, il faut noter qu'une « infime partie » est réservée à l'étude du TCSP reliant ARPAJON à MASSY par la RN20.

PLU – RACHAT PAR L'EPFIF

Un nouveau corps de bâtiments a été racheté au 36 rue des Cailleboudes par l'EPFIF, et le permis de démolir a été obtenu. Cela rentre dans le cadre du PLU et de la réhabilitation des abords de l' « ex RN20 ».



RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS

Nous remercions les adhérents qui ont déjà renouvelé leur cotisation, et nous les en remercions sincèrement. Pour les retardataires :

Pensez à renouveler votre adhésion grâce au bulletin ci-joint.

Et participez à notre

Assemblée Générale

Le samedi 19 novembre 2011, à 9H30

Foyer des Anciens

20, rue Ambroise Paré